

Document technique PROVISOIRE SOUS RESERVE MATERIALISATION DES LIMITES DES LOTS
 Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.
 Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.
 Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

" BELLEVUE "

EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION LOT 6

FONS (30)

" Rue des Jasses " / " Rue Léopold DUMAS "
 Section D n° 815 - 352

N° dossier : 24115PA-01

20 février 2025

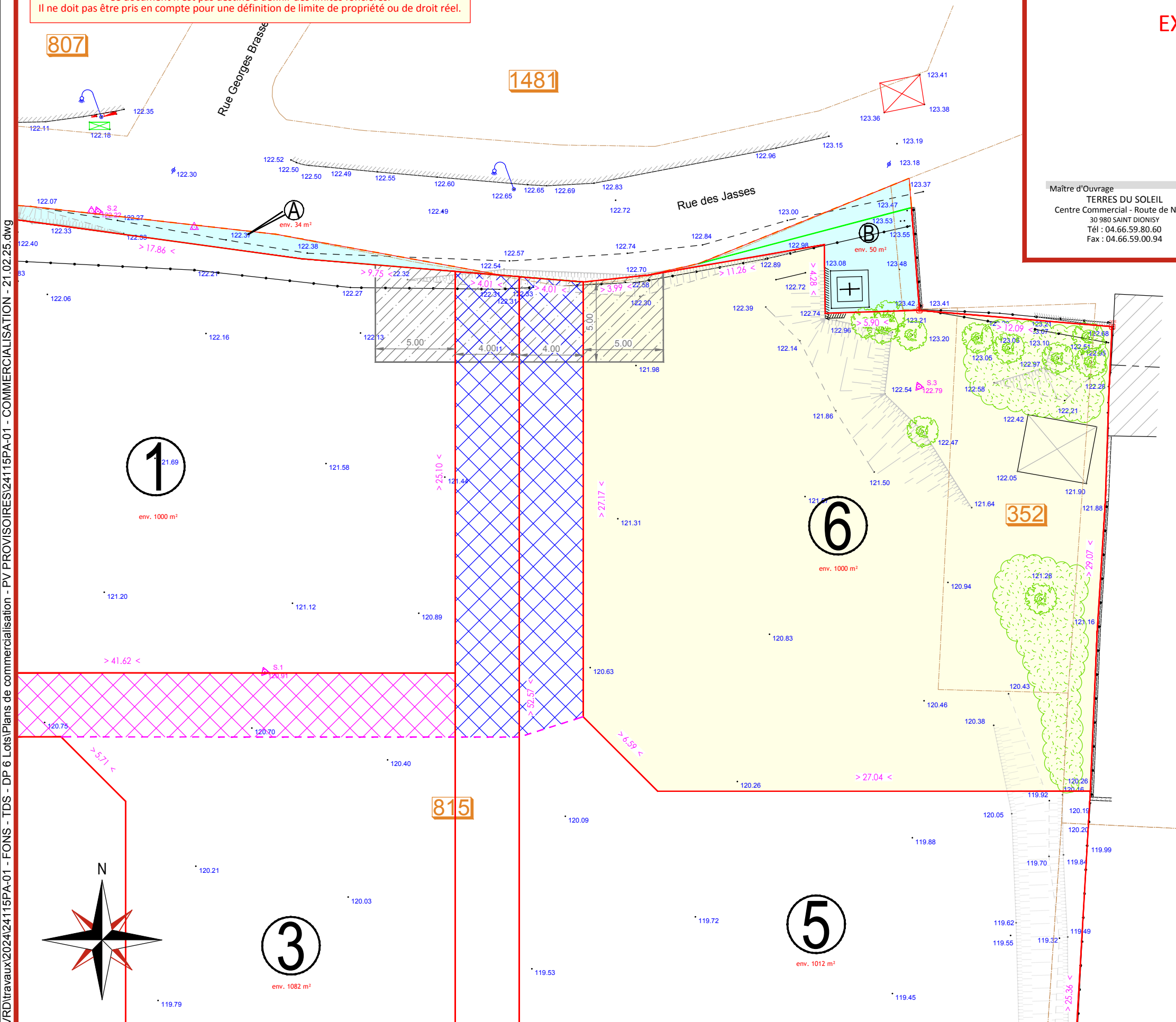
Maître d'Ouvrage
TERRES DU SOLEIL
 Centre Commercial - Route de Nîmes
 30 980 SAINT DIONISY
 Tél : 04.66.59.80.60
 Fax : 04.66.59.00.94



Géomètre-Expert / Bureau d'étude Aménagement:
RELIEF VAUNAGE
 214 Rue des Entrepreneurs
 30420 CALVISSON
 Tél: 04 66 84 92 58
 Courriel: nimes-vaunage@reliefge.fr



V:\Travaux-VRD\travaux\2024\24115PA-01 - FONS - TDS - DP 6 Lots\Plans de commercialisation - PV PROVISOIRES\24115PA-01 - COMMERCIALISATION - 21.02.25.dwg

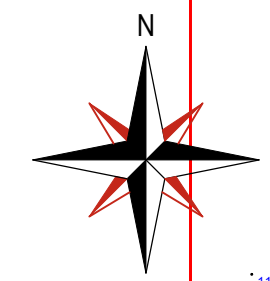


Légende :

ATTENTION

Ce document ne devra être reproduit qu'en couleurs pour conserver sa lisibilité conformément à sa légende.

- Application brute du plan cadastral
- 602 Numéros cadastraux
- Etat des lieux relevé le 20/02/2025
- Clôture légère
- Mur, muret
- Mur de soutènement
- Bordures (trottoirs, etc...)
- Bâtiment léger/Abris
- Bâtiment
- S.1
46.55
46.55 Point de repère
Altitude
- Accès non clos sur voirie
- Servitude de passage en tréfonds
Fonds servant: lot 3
Fonds dominant: lot 2
- Servitude de passage en tréfonds
Fonds servant: lots 4 et 5
Fonds dominants: lot 2 et 3
- Servitude de passage réciproque
Fonds servant: lots 4 et 5
Fonds dominants: lot 4 et 5
- 815 Emprise indicative du lot
- 815 Cession au profit de la Commune de FONS



IMPORTANT :

- La constructibilité des lots est soumise aux différents documents d'urbanisme applicables et des éventuels documents contractuels opposables (cahiers des charges, cahier des prescriptions architecturales, etc...).
- Les cotes et surfaces sont données à titre purement indicatif et ne seront définitives qu'après bornage des lots.

TIRAGE PROVISOIRE
 TRANSMIS POUR INFORMATION
 NE DOIT PAS ETRE JOINT A UN ACTE AUTHENTIQUE